



N° 2

&

Info École

A ccueil de L oisirs S ans H ébergement

Réforme des rythmes scolaires

Suite aux réunions de concertation avec les représentants des enseignants, les représentants des parents d'élèves (FCPE - PEEP - LLI), l'Inspecteur de l'Education Nationale et les responsables du Pôle Educatif, au cours desquelles les débats furent passionnés et constructifs, nous souhaitons vous présenter le projet d'organisation retenu par le groupe de travail.

Conformément à la loi, nous avons fait en sorte que le temps d'enseignement soit plus court par journée et que les enfants puissent bénéficier de Temps d'Activités Périscolaires (TAP) au cours desquels ils participeront à des projets culturels, scientifiques et sportifs. Pour les « élémentaires », des « TAP ETUDES » permettront à tous les enfants qui le souhaitent d'apprendre leurs leçons.

Pour réaliser ces nouveaux emplois du temps, il nous a fallu prendre en compte plusieurs contraintes et affirmer les valeurs éducatives défendues à Bessancourt :

1. Trouver un juste équilibre dans la planification des 24 heures d'enseignement hebdomadaires obligatoires ;
2. Faire en sorte que les TAP soient accessibles à tous les enfants, en dehors du temps de sieste en maternelle ;
3. Privilégier l'encadrement des TAP par les animateurs et les ATSEM de la ville ;
4. Placer des « TAP ETUDES » pour les élémentaires deux fois par semaine, de 16h à 17h, ouverts à tous les enfants, sans participation financière des parents ;
5. Recruter des intervenants spécialisés dans des disciplines apportant une plus-value aux TAP ;
6. Permettre, par un emploi du temps différencié par école élémentaire, d'une part d'avoir un suivi des activités par notre personnel et, d'autre part, de pouvoir libérer une partie des classes en utilisant les locaux de l'accueil pré et postscolaire pendant les temps de TAP ;
7. Offrir aux parents qui le souhaitent de laisser leur enfant déjeuner au restaurant scolaire le mercredi midi, sans obligation de rester à l'Accueil de Loisirs l'après-midi ;
8. Mettre en place un car de ramassage scolaire qui conduira les enfants qui resteront à l'Accueil de Loisirs le mercredi après-midi, du groupe scolaire Lamartine au groupe scolaire Saint-Exupéry.

Les TAP sont des temps facultatifs qui permettront le développement de projets culturels, scientifiques et sportifs. Certains s'inscriront dans la continuité des apprentissages. D'autres feront découvrir de nouveaux univers aux enfants.

La réforme des rythmes scolaires est une réelle opportunité de repenser la place de l'enfant dans notre ville. Ainsi, le Projet Educatif Territorial portera une forte ambition pour la réussite de tous les élèves et pour que l'accès à la culture du plus grand nombre soit une réalité à BESSANCOURT.

Nous vous proposons de vous présenter ce projet les :

• **Lundi 25 mars à 18 h 30**
au Restaurant Scolaire Saint-Exupéry

• **Judi 28 mars à 18 h 30**
au Restaurant Scolaire Lamartine

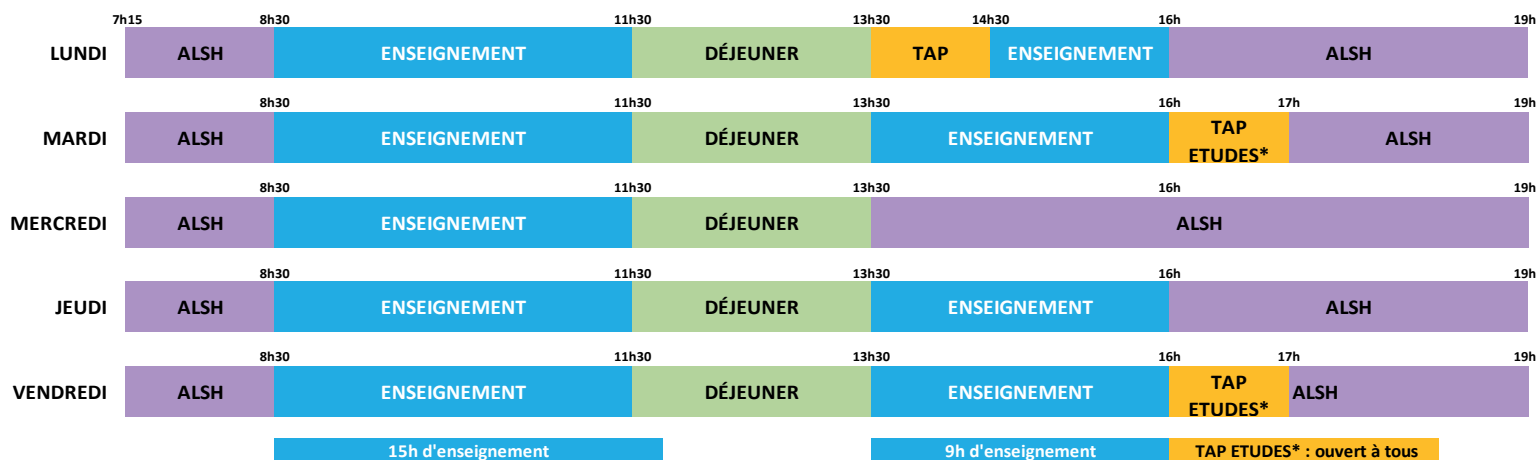
Jean-Christophe POULET,
Maire de BESSANCOURT

Dominique SORBA,
Maire-Adjointe déléguée à la Vie Scolaire,
aux centres de Loisirs et de Vacances

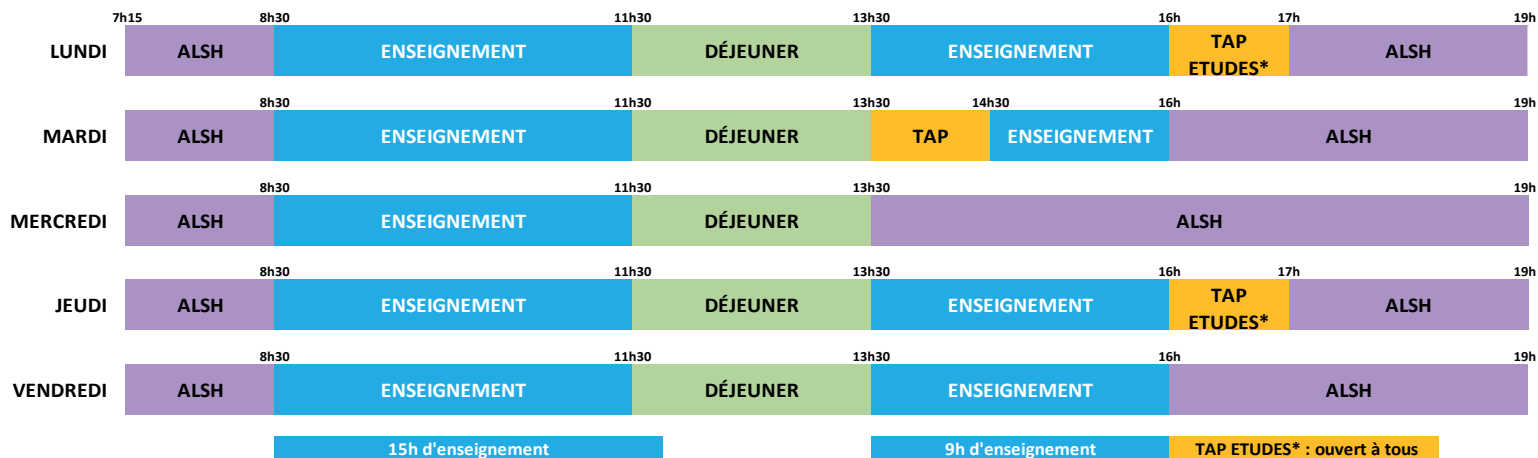


EMPLOI DU TEMPS 2013 / 2014

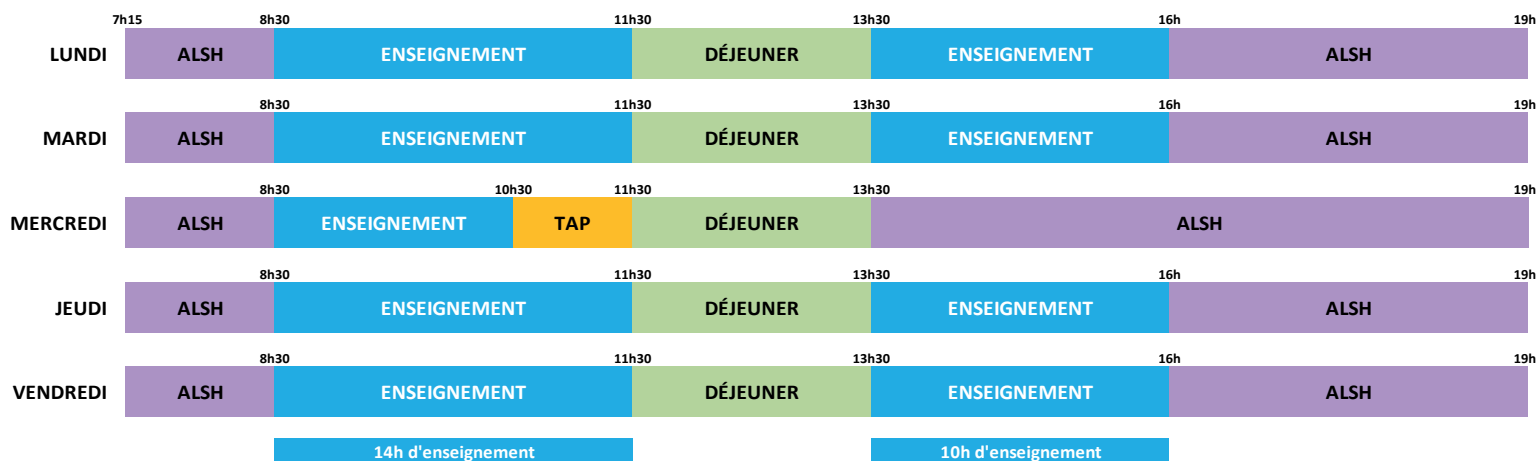
ECOLE ELEMENTAIRE LAMARTINE



ECOLE ELEMENTAIRE SAINT-EXUPERY



ECOLE MATERNELLES LAMARTINE ET SAINT-EXUPERY



ALSH : Centre de Loisirs